



nandy infos

Mars - avril - mai 2016

Santé : une offre diversifiée à Nandy

Remise de la carte électorale aux jeunes nandéens ▶ p.16

Nandy a rejoint Grand Paris Sud au 1^{er} janvier 2016 ▶ p.18

POUR VOUS AIDER À PASSER À LA TNT HD.

Dans le cadre du passage à la haute définition, différentes aides existent.

Une aide à l'équipement TNT HD de 25€.

Pour les personnes dégrévées de la contribution à l'audiovisuel public (redevance) recevant la télévision exclusivement par antenne râteau. Une seule aide par foyer peut être accordée, sur justificatif d'achat.



Une assistance de proximité.

Pour les foyers composés de personnes ayant toutes plus de 70 ans ou ayant un handicap supérieur à 80%, recevant la télé exclusivement par l'antenne râteau. Cette assistance permet une intervention gratuite à domicile par des facteurs.



LA POSTE

Ils raccorderont l'équipement TNT HD préalablement acquis sur le télésecteur. Pour prendre rendez-vous, appelez le **0970 818 818**.

Si, après le 5 avril, vous avez un problème de réception, des aides spécifiques existent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : recevoirlatnt.fr ou appelez le 0970 818 818
(appel non surtaxé)

ET BIEN SÛR

n'hésitez pas à demander de l'aide à votre entourage : famille, voisins, amis, associations,...



LE MODE D'EMPLOI

POUR PASSER À LA TNT HAUTE DÉFINITION ET CONTINUER À RECEVOIR VOS CHÂÎNES



TOUS À LA TNT HAUTE DÉFINITION
LE 5 AVRIL 2016

Decembre 2015

À CONSERVER JUSQU'AU 5 AVRIL

À CONSERVER JUSQU'AU 5 AVRIL

LE PASSAGE À LA TNT HD ÉTAPE PAR ÉTAPE

La TNT HD arrive le 5 avril. Si vous recevez la télé par l'antenne râteau, voici le mode d'emploi pour capter vos chaînes avec une meilleure qualité de son et d'image.

ÉTAPE 1

DÈS MAINTENANT

Si vous recevez la télé par l'antenne râteau, faites le test pour savoir si vous devez vous équiper.



Affichez la chaîne 7 ou 57 sur votre poste et vérifiez que le logo «ARTE HD» s'affiche.



Le logo «ARTE HD» apparaît sur la chaîne 7 ou la chaîne 57. Votre télé est compatible avec la TNT HD. Rendez-vous le 5 avril 2016 pour régler votre téléviseur et profiter de la TNT HD.



Le logo «ARTE HD» n'apparaît ni sur la chaîne 7 ni sur la chaîne 57.

Votre télé n'est pas compatible avec la TNT HD. Il n'est pas nécessaire de la changer. Il suffit de vous procurer un adaptateur TNT HD (à partir de 25€).

NE TARDEZ PAS À VOUS ÉQUIPER ! SINON VOUS NE RECEVREZ PLUS LA TÉLÉVISION APRÈS LE 5 AVRIL.



N'oubliez pas de faire le test sur vos postes secondaires.

Autres modes de réception de votre télé :



Câble/Satellite
Si vous recevez la télévision par câble ou satellite, renseignez-vous auprès de votre opérateur.



Box ADSL/Fibre
Si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par la fibre, votre télé pourra recevoir la TNT HD.

ÉTAPE 2

LE 5 AVRIL

Pour recevoir la TNT HD, faites une recherche et mémorisation de vos chaînes.

Vous avez une télé compatible TNT HD.

Allumez votre télé. Utilisez ensuite la télécommande de votre télé.

Vous avez une télé reliée à un adaptateur TNT HD.

Allumez votre télé et votre adaptateur. Utilisez ensuite la télécommande de votre adaptateur.

- Appuyez sur la touche **HOME** ou **MENU** de votre télécommande.
- Sélectionnez **INSTALLATION/RÉGLAGE/RECHERCHE** ou **CONFIGURATION** selon votre équipement. Si le menu propose : « mise à jour » ou « installation », optez pour « installation ».
- Sélectionnez **CONFIGURATION AUTO** ou **RECHERCHE AUTOMATIQUE**. Si, au cours de l'une de ces étapes, un code vous est demandé et si vous n'avez pas modifié ce code, référez-vous à la documentation de votre appareil, ou essayez l'un des codes suivants : « 0000 » ou « 1234 » ou « 1111 » ou « 9999 ».
- Appuyez sur **OK**, patientez quelques minutes et **C'EST FAIT!**



Pour plus d'informations, vous pouvez aller sur recevoirlatnt.fr ou appeler le **0970 818 818**
(appel non surtaxé).

Edito

Je l'ai dit lors de la cérémonie des vœux ouverte à tous : «Pour Nandy, l'année 2016 sera marquée, d'une part par la poursuite d'une gestion rigoureuse, et d'autre part, par l'affirmation de priorités fortes au service d'un développement maîtrisé».

Ce choix a été confirmé lors du débat d'orientation budgétaire. Malgré une nouvelle réduction des dotations publiques de 150 000 €, il n'y aura pas de modification des taux de la fiscalité communale et les subventions aux associations locales ne seront pas réduites. Des choix diamétralement opposés à ceux de la nouvelle majorité départementale de droite qui a décidé d'augmenter de 15% les impôts fonciers et de baisser fortement les subventions aux associations sportives et culturelles.

Notre choix a été aussi d'investir dans deux domaines prioritaires, la santé et l'éducation, sans recourir à l'emprunt. La commune va financer la maison médicale du quartier de la Forêt. Il s'agit d'un choix fort expliqué dans ce numéro. La ville va aussi investir dans l'extension et la rénovation de nos trois groupes scolaires. La santé, l'éducation, mais aussi la citoyenneté avec cette année pour la première fois, une cérémonie solennelle de remise des cartes électorales.

Depuis le 1^{er} janvier, Nandy fait pleinement partie de la nouvelle agglomération de Grand Paris Sud. C'est une nouvelle aventure, notre avenir commun est là, à Sénart et dans Grand Paris Sud. Comme je l'ai dit le 5 janvier dernier : « il ne faut jamais craindre l'avenir, car l'avenir appartient aux créatifs, aux imaginatifs. Il nous faut, avec les 23 autres communes, imaginer des formules de coopération et de développement en réseaux. C'est possible, c'est même nécessaire pour que chacun trouve sa place. Nandy a son caractère, son cadre de vie qui sont des atouts. Elle peut, et doit, espérer de la nouvelle agglomération pour nos habitants de trouver à proximité des formations qualifiantes, des emplois dans des grandes entreprises, des filières universitaires plus nombreuses pour nos jeunes car la force de Grand Paris Sud c'est son potentiel économique, universitaire, de recherche, de formation et de services ! »

Ensemble, nous pouvons relever les défis financiers et organisationnels pour construire l'avenir en préservant notre identité.



Le maire
René Réthoré

Sommaire

03 **Edito**

04 **Infos pratiques - Carnet**

06 **Vous y étiez...**

Côté loisirs...

- Sortie familles à Disney sur glace à Paris
- Repair Café, un succès grandissant
- Fête de Noël de Nandy Sénart Animation
- Fête de Noël du Secours Populaire
- Arbre de Noël des Assistantes Maternelles
- Loto du Rotary Club
- Soirée jeux à la ludothèque

Côté sport...

- Championnats de taekwondo de Seine et Marne

Côté culture...

- Histoire éphémère à la bibliothèque
- Exposition de l'Alliance des arts
- Concert de Noël au Conservatoire
- Café Polyglotte
- 1,2,3 histoires
- Collectif Photo de Sénart
- Concert du nouvel an du conservatoire
- Les concerts des écoles

Clin d'œil...

- Le Père Noël à la crèche municipale
- Une collecte des jeunes du CMJ
- Remise des Médailles du travail
- Le goûter des aînés à la Bergerie
- Vœux du Maire à la population

10 **Actualité** • Budget 2016

12 **Dossier** • Santé : une offre diversifiée à Nandy

15 **Environnement**

- Attention aux chenilles processionnaires

16 **La Mairie vous informe**

- Remise de la carte électorale aux jeunes nandéens

17 **Prévention**

- Trois jeunes en Service Civique sur Nandy

18 **Actualité de l'Agglo**

- Nandy a rejoint Grand Paris Sud au 1^{er} janvier 2016

20 **Découvrez** • Livres, jeux

21 **La Vie des associations**

- Ernest-Yves Mabilie
- Apprendre et Entreprendre à Sénart

22 **Tribune libre...**

23 **Agenda** • Mars/avril/mai

24 **Sorties**



Ville de Nandy
Agglomération de Sénart
9 Place de la Mairie
77176 Nandy

01 64 19 29 29
communication@nandy.fr



www.nandy.fr



Directeur de la Publication : René Réthoré
Rédaction : The Gobeliers - Cédric Riot - Mairie de Nandy

Création et mise en page : **PIGMENT** 01 60 74 33 84

Photogravure impression : **Grenier**

Papier PEFC

Dépôt légal : Mars 2016 - 2500 ex.



Notez bien...



Devenez ambassadeur !

Dans le cadre de la préparation de la Fête des Voisins, la municipalité lance un appel à candidatures. Il s'agit de connaître les rues, les immeubles, les familles, les voisins, susceptibles de participer à l'événement, afin de leur proposer une aide matérielle dans le cadre de l'organisation de la manifestation, qui aura lieu le vendredi 27 mai 2016.

Vous serez informés de la tenue d'une réunion préparatoire avant la Fête des Voisins, pour coordonner la soirée.

Contact : 01 64 19 29 29 - mairie@nandy.fr

Déjections canines :



Il est demandé aux propriétaires et détenteurs de chiens d'être très attentifs lorsqu'ils promènent leur animal de compagnie et de ramasser leurs déjections dans le respect du cadre de vie des nandéens et des plus jeunes qui ne peuvent plus jouer dans certaines pelouses publiques, constellées de déjections.

Un arrêté municipal portant réglementation sur les obligations relatives aux déjections canines dans les lieux et voies publiques de la commune a été pris le 22/01/2016.

La municipalité va prochainement lancer une campagne de civisme pour conserver la propreté de ces espaces et sensibiliser les propriétaires à procéder, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections occasionnées par leur animal.

Balayage mécanique des rues

Les prochaines dates de passages pour le nettoyage des rues de la commune par la société Véolia sont les suivantes :

4 et 5 avril • 2 et 3 mai • 6 et 7 juin



NOUVEAU

Guides pratiques de la ville en ligne

Retrouvez sur le site internet de la ville les guides pratiques 2016 avec l'ensemble des informations locales et coordonnées des services municipaux, des établissements d'enseignement, des professionnels de santé, les numéros d'urgences... sur la commune et le canton.

Dans un second guide, vous aurez également accès aux informations sur la vie pratique, les associations, le commerce local.

Rendez-vous sur www.nandy.fr dans l'onglet « Publications »

Numéros d'urgence

Pompiers **18** Police Secours **17**

Bureau de Police Municipale de Nandy

06 08 05 46 61 *Parking de la Cerisaie*

Commissariat de Police de Savigny le Temple

01 64 19 24 05 *Place du 19 Mars 1962*

Commissariat de Police de Moissy-Cramayel

01 64 13 50 00 *892 avenue Jean Jaurès*

SANTÉ

SOS Médecins *Brie - Sénart - Melun - Fontainebleau*

0820 077 505

M.U. 77 / Médecins d'Urgence 24h/24

0825 826 505

Médecins et Pharmacies de garde

01 60 56 67 77 *(Hôtel de Police)*

SAMU-SMUR **15** / **01 64 39 01 70**

Formez-vous et devenez apiculteur en 2016 !

Le Groupement d'Apiculteur de Bréviande Inter-communal (GABI) propose des cours d'apiculture autour de l'abeille : connaître l'abeille, créer son rucher, découvrir les techniques pour ouvrir une ruche, manipuler les rayons et récolter son miel.

Les cours se déroulent sur 4 demi-journées (16h de formation) à la Maison de l'Abeille, 192 rue des Hauts-Bouillants à Dammarie-lès-Lys.

Tarif de la formation : 100€ avec un abonnement à la revue mensuelle Abeilles et Fleurs ou 120€ avec une adhésion au GABI. Tarif famille : 50% pour la 2^e personne de la famille présente sur la formation.

Rappelons que GABI se charge d'emporter les nids d'abeilles qui pourraient se trouver chez les particuliers. Contact : 06 85 03 20 49

Renseignements et réservations :

www.gabi77.org - j.lacube@orange.fr



Nouveaux horaires du Secours populaire

Le Secours Populaire a changé ses heures d'accueil au sein de son antenne de Sénart, au Centre Associatif Les Saules, avenue des régalles à Savigny-le-Temple. Dorénavant, l'association ouvre ses portes :

■ Aide alimentaire et suivi des familles :

- Mardi 14h-16h
- Jeudi 9h-12h et 14h-16h

■ Boutique de la solidarité et bouquinerie solidaire ouvertes à tous

- Mardi 9h30-12h et 14h-16h
- Jeudi 9h-12h et 14h-16h
- Samedi 10h-12h

Contact : savigny@spf77.org



Carnet Naissances

La ville de Nandy félicite les heureux parents de tous ces bébés récemment nés

Luca CLERTEAUD né le 1^{er} novembre 2015 à Antony

Ibrahim GACEM né le 5 novembre 2015 à Melun

Soan SENG né le 9 novembre 2015 à Corbeil-Essonnes

Maxence POLETTI né le 12 novembre 2015 à Corbeil-Essonnes

Ines SMAILLI née le 7 décembre 2015 à Melun

Alyssa MOMENCEAU-CHEVEAU née le 4 décembre 2015 à Corbeil-Essonnes

Anaëlle MOMENCEAU-CHEVEAU née le 4 décembre 2015 à Corbeil-Essonnes

Manon OLSZEWSKI née le 12 décembre 2015 à Melun

Eloane VENIER née le 19 décembre 2015 à Melun

Evan OZORES LEMAL né le 20 décembre 2015 à Melun

Asya KILINÇ née le 31 décembre 2015 à Melun

Emy JUERY SAMOEY née le 4 janvier 2016 à Melun

Eden FEZUI née le 15 janvier 2016 à Evry

Lilly-Rose KAKIESE née le 16 janvier 2016 à Evry

Noa CORNUCHÉ né le 19 janvier 2016 à Corbeil-Essonnes

Mariages

La ville de Nandy adresse tous ses vœux de bonheur à ses jeunes mariés

Youssef KAMAGATE et Khadidja CISSE le 24 octobre 2015

Gaëtan LEMAIRE et Juliette LENCI le 5 décembre 2015

Décès

La ville présente ses plus sincères condoléances aux familles et proches des personnes qui nous ont quittés

Jean-Paul BRAY le 16 décembre 2015 à Nandy

Ils débutent sur Nandy

■ Esprit de Grande Remise

C'est une entreprise de transport de personnes, créée par Jean Yves Simond-Chopard. Prestations de véhicule de tourisme avec chauffeur, organisation et vente de circuits touristiques.

Contact : 06 51 25 29 82

jeanyvessimonchopard@gmail.com

■ Florence Ducarme

Le cabinet pluridisciplinaire des Tournesols, situé 116 chemin des Tournesols, accueille une nouvelle praticienne.

Il s'agit de Florence Ducarme, Psychologue.

Contact : 09 81 08 57 77

Côté loisirs...



La **Sortie familles** était une surprise pour les participants cette année ! Quel émerveillement d'assister aux premiers rangs à Disney sur glace au Zénith de Paris. 2/12



Les bricoleurs ont une nouvelle fois rendus bon nombre de services, à l'occasion des trois derniers « **Repair Café** ». Le succès est grandissant pour l'association. 5/12, 9/01 et 6/02



Pour rien au monde, le Père Noël n'aurait manqué la **Fête de Noël de Nandy Sénart Animation** ! Un bon moment de joie et de partage. 12/12





Et le Père Noël a fait d'une pierre deux coups en visitant la **Fête de Noël du Secours Populaire**, pour le plus grand plaisir des enfants et de leurs parents. 12/12



A

A Le convivialité était au rendez-vous de l'arbre de Noël des **Assistants Maternelles**. Echanges, sourires, bonne humeur ! 19/12

B Le **Rotary Club** a organisé un loto dans le cadre de ses actions et collectes de fonds pour financer des projets associatifs et/ou humanitaire. Comme d'habitude, les joueurs se sont déplacés en nombre. 17/01

C La **ludothèque** demeure le rendez-vous des joueurs confirmés comme débutants, surtout à l'occasion de sa « **Soirée jeux** » trimestrielle, qui réunit les amateurs de puzzle, jeux de plateaux... 5/02



B



C

Côté sport...

Stéphane Estellon, Cédric Deneux, Lucas Tato, Guillaume Frugier, Sébastien Loyal, Baptiste d'Elboeuf, Romuald d'Elboeuf et leur professeur, Jonathan Naneix (à droite sur la photo) sont nos médaillés des **championnats de taekwondo de Seine et Marne**.

7/11



Côté culture...

vous y étiez...



A



B



C



D



E



F



G



Les élèves des écoles nandéennes se sont produits devant leurs parents au conservatoire. Les **concerts des écoles** sont un beau moment de partage.



A A la **bibliothèque municipale**, le comédien Thierry Bilisko et le musicien Jean-Paul Sanson ont transporté les spectateurs dans leur imaginaire le temps d'une... « Histoire éphémère ». 5/12

B Changement de continent dès que l'on entrait dans **La Cerisaie** dans le cadre de l'exposition de l'**Alliance des arts**. Un voyage en Afrique attendait chaque visiteur. Dépaysement garanti, succès au rendez-vous. 9 au 12/12

C Le traditionnel **Concert de Noël au Conservatoire municipal de Musique** a permis aux jeunes musiciens de s'exprimer devant un public ébahi. 16/12

D Le **Café Polyglotte** a permis aux nandéens de parfaire leur apprentissage d'une langue étrangère ou de s'essayer à la découverte d'une nouvelle langue. Jolie expérience. To be continued... 9/01

E Les petits sont toujours conquis par un conte, une belle histoire. Ce rendez-vous « **1,2,3 histoires** » à la bibliothèque n'a pas dérogé à la règle. 23/01 et 13/02

F Les clichés étaient en adéquation avec le thème du **Collectif Photo de Sénart** : « Exposition minimalisme », qui a eu lieu à la Bergerie. En revanche, le public s'était déplacé... un maximum ! 6 et 7/02

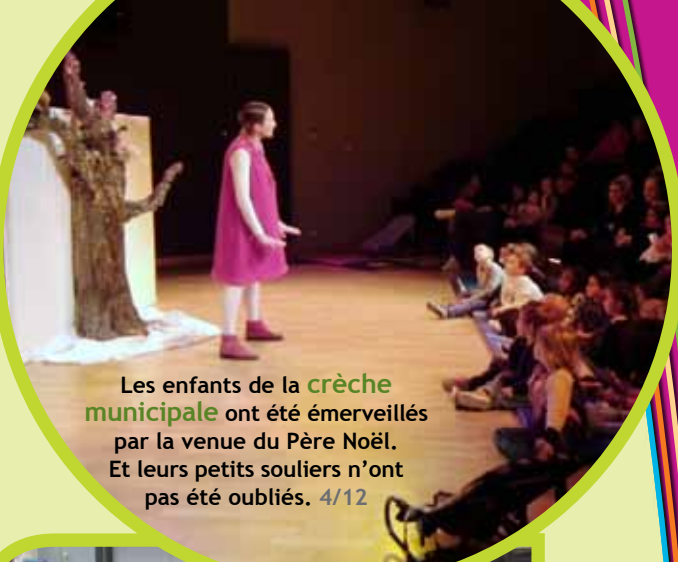
G Comme chaque année, le **concert du nouvel an** du conservatoire a fait salle comble ! 23/01

Clin d'œil...

A Belle initiative citoyenne des jeunes élus du **Conseil Municipal de Jeunes**. Ces derniers ont collecté des jouets, livres et produits bébé pour le Secours Populaire et des denrées alimentaires pour les Restos du Cœur. Bel exemple de la jeunesse nandéenne. 7 au 10/12 et 12/12

B Cérémonie solennelle de remise des **Médailles du travail** en mairie. Un rendez-vous qui salue l'abnégation des nandéens dans leur carrière professionnelle. 12/12

C Les seniors apprécient ce rendez-vous à la Bergerie. Le **Goûter des aînés** permet à tous d'échanger à l'occasion de ce rendez-vous chaleureux. 13/12



Les enfants de la **crèche municipale** ont été émerveillés par la venue du Père Noël. Et leurs petits souliers n'ont pas été oubliés. 4/12



A



A



B



C

La salle de la Bergerie était comble. Les **Vœux du Maire** à la population ont permis aux nandéens d'apprécier le travail réalisé sur la commune en 2015 et de connaître les projets 2016, dans un contexte où Sénart rejoint l'agglomération Grand Paris Sud. Lors de cette soirée, le maire a remis la médaille de la ville à Émile Gueguen, président de la FNACA, Fabienne Amiard, présidente de l'ASN et Maurice Garrand ancien président du billard club et du club de pêche. 5/01



VOUS VOUS Y ÉTIEZ...

Budget 2016 : de l'ambition malgré les contraintes

Le conseil municipal a échangé lors du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2016, préalable à la préparation et au vote du budget. Celui-ci est marqué par des contraintes d'une ampleur inédite.

Un climat d'incertitude

La diminution des contributions de l'État se poursuit pour la commune. Ainsi, sa dotation de fonctionnement passera en 2016 de 1,4 million d'euros à 1,250 million d'euros, soit une baisse de 150 000 euros. Une baisse qui se poursuivra en 2017 avec une dotation de 1,1 million d'euros. Le Conseil Départemental de Seine-et-Marne a décidé la réduction de nombreuses aides aux usagers. Quant au Conseil Régional fraîchement élu, il faudra être attentif à ses prochaines décisions et orientations à l'égard des collectivités territoriales.

Pour autant, dans ce contexte compliqué, afin de répondre aux besoins des nandéens et de maintenir des services de proximité et une qualité de vie sur la commune, l'équipe municipale a décidé de rechercher la « *sobriété dans le fonctionnement de l'administration et la poursuite d'une politique ambitieuse en matière de développement* ».

Budget de fonctionnement : des solutions d'économies sans hausse d'impôts

Optimiser les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement de la commune de Nandy feront l'objet, comme les années précédentes, d'une gestion rigoureuse de la part de la municipalité. « *Il y a lieu d'optimiser le fonctionnement de la collectivité et de rechercher des pistes d'économies innovantes, tout en maintenant la qualité du service public rendu aux nandéens* ». Aussi, la stabilisation des dépenses de personnel entamée en 2015 sera poursuivie.

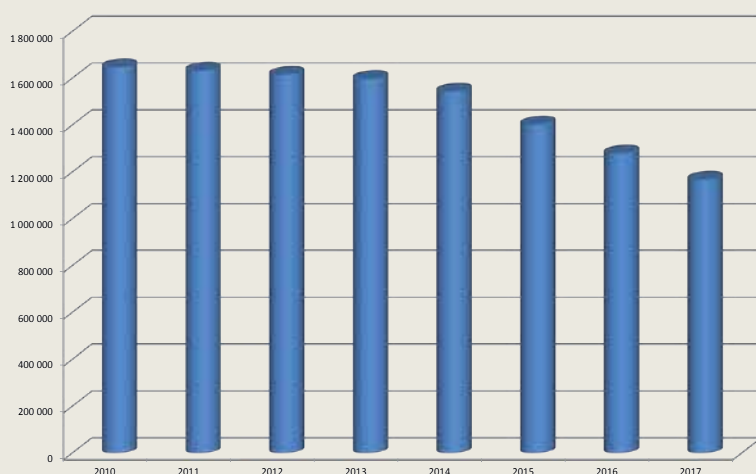
Parmi les pistes à exploiter : mutualisation de certains domaines, au sein de la Communauté d'Agglomération.

Taux d'impositions identiques à 2015

Par ailleurs, la municipalité a choisi de poursuivre son soutien aux associations en maintenant les crédits qui leur sont affectés « *compte tenu des contraintes élevées qui pèsent sur la gestion des associations et de la vitalité des associations, du nombre de leurs adhérents nandéens et de la qualité et diversité des prestations proposées* ».

Au niveau de la fiscalité locale, il est décidé de ne pas modifier les « *taux applicables aux impôts locaux afin de préserver le pouvoir d'achat des nandéens* ».

Évolution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) à Nandy (en €)



Budget d'investissement : être ambitieux tout en s'adaptant

Si le budget de la commune se veut contraint, l'équipe municipale a néanmoins choisi de poursuivre sa politique d'investissement. Une politique cohérente et pragmatique répondant aux besoins des nandéens. Un programme d'investissement qui se veut réalisable sans recours à l'emprunt, grâce à un autofinancement et aux concours sollicités.

Deux priorités se dégagent :

1 La maison médicale à Nandy-la-Forêt

La priorité de l'investissement sera donnée au financement de la maison médicale du quartier de la Forêt. « *La politique de santé publique et de lutte contre la désertification médicale doit être une priorité pour la Ville, si nous voulons conserver et attirer des médecins, dentistes et autres professionnels de santé* ». (voir dossier)



La maison médicale se trouvera en pied d'immeuble

2 La poursuite des travaux dans les écoles

En second lieu, la Ville axe ses priorités sur l'éducation. Cela se traduira, en 2016, par la poursuite de travaux importants dans les écoles de Villemur et des Bois (étanchéité, réfection de classes, câblage informatique).

Les travaux d'extension du groupe scolaire du Balory devraient débuter en juin : agrandissement du restaurant, mise aux normes de la cuisine, création de locaux annexes, réfection de la cour de récréation, création de 2 classes et d'un dortoir. La fin des travaux est programmée pour la rentrée 2017. Ce pourquoi leur coût - plus de 1,5 million d'euros - sera réparti sur deux années.

La municipalité veillera également à maintenir et améliorer les équipements sportifs (sol des tennis couverts, athlétisme), le patrimoine (toiture de l'église) et la voirie (rue et trottoirs).

Vue perspective
Projet du groupe scolaire Le Balory



Crédit photo : Atelier dp Architecte

La santé à Nandy



Hacene Arfa
Maire-adjoint
délégué à la santé
et au sport

« Nous devons avoir une vision à 10 ans pour assurer l'avenir de l'offre médicale. »

- 12** Une démographie médicale à Nandy supérieure à la moyenne
- 13** Maison médicale à Nandy-la-Forêt : ouverture à l'automne 2016
- 14** Une offre paramédicale très complète
- 14** Des spécialistes au niveau de l'intercommunalité

Santé : une offre diversifiée à Nandy

Le phénomène s'accroît d'année en année sur le territoire national : les médecins généralistes font valoir leur droit à la retraite alors que leurs remplaçants tardent à s'installer. La désertification médicale est donc une préoccupation majeure des pouvoirs publics.

Pour l'heure, sur Nandy, la situation est encore favorable avec la présence de cinq médecins généralistes. Une offre de soins complétée par les nombreux professionnels paramédicaux installés sur la commune.

Aussi, depuis plusieurs années, la municipalité met tout en œuvre pour que ces praticiens poursuivent et transmettent leurs activités sur Nandy, en améliorant la qualité d'accueil des patients dans le cadre de la création d'une maison médicale et en accompagnant des médecins dans la rénovation de leurs cabinets ; tout en favorisant l'implantation de nouveaux services de santé venant compléter l'offre existante.

■ Une démographie médicale à Nandy supérieure à la moyenne

Selon l'Agence Régionale de Santé, en Île-de-France, on dénombre un médecin généraliste pour 1500 habitants. Ce chiffre est identique en Seine-et-Marne, en prenant en compte la diminution de densité de ces praticiens de 11 % entre 2007 et 2015.

Si l'on met en perspective la situation de Nandy, avec la présence de 5 médecins généralistes sur la commune, on remarque que la densité médicale est de 1,3 médecin généraliste pour 1500 habitants.

Autrement dit, le nombre de médecins par habitant sur Nandy est supérieur à la moyenne départementale et même régionale ! « Nous sommes l'une des rares villes de Seine-et-Marne à bénéficier de la présence d'autant de médecins en fonction de notre population » se réjouit Hacene Arfa, maire-adjoint délégué à la santé et au sport. « Notre problématique est d'avoir une vision à 10 ans, le temps de formation des futurs médecins. En fonction de l'âge des praticiens et de leur départ en retraite, de la mise aux normes des locaux, en terme d'accessibilité, par exemple, il nous faut préparer l'avenir à travers notre offre de maison médicale ».

■ Maison médicale à Nandy-la-Forêt : ouverture à l'automne 2016

Les médecins généralistes nandéens ont pleinement conscience de cet enjeu pour la commune. Deux d'entre eux sont notamment formateurs et accueillent aujourd'hui des médecins-stagiaires tout au long de l'année. Deux autres médecins se forment également pour devenir maître de stage. « *Cela augmentera les chances de recevoir des stagiaires avec l'espoir que certains reviennent exercer. D'ailleurs nos médecins nous indiquent ne pas avoir de difficultés à recruter de jeunes médecins stagiaires, ce qui est une bonne nouvelle. Ensuite charge à nous de les conserver...* » poursuit l' élu. La mairie a fait le choix de mettre à disposition un logement pour faciliter la venue de ces jeunes carabins.

Aussi, voilà pourquoi, depuis plus de deux ans, la municipalité multiplie les échanges réguliers avec les médecins. « *Il est primordial de connaître leur avis sur cette problématique, leurs besoins s'ils en émettent.*

L'objectif étant de démontrer toute l'attractivité de Nandy pour qu'un médecin vienne s'installer » reconnaît Hacene Arfa.

Il s'avère important pour l'accès aux soins des habitants que perdure une proximité des praticiens dans les quartiers. De ce fait, une maison de santé sera créée dans le quartier de Nandy-la-Forêt. Dotée d'un parking dédié et d'une accessibilité totale, elle sera entièrement financée par la ville. Son ouverture est programmée pour l'automne 2016. « *Un cabinet médical d'une surface totale de 180 m² accueillera 3 médecins et un dentiste. Le principe de maison médicale est l'opportunité pour les médecins de mutualiser certains moyens, comme le secrétariat. Cela permet également d'assumer un service continu par roulement en cas de congés* » souligne Hacene Arfa.

Emplacement de la future maison médicale



■ Une offre paramédicale très complète

Si Nandy est une commune où la démographie médicale est positive comparée aux autres territoires seine-et-marnais, son offre de soins paramédicaux se veut également étoffée : kinésithérapeutes, infirmières, psychopraticienne, psychologue, nutritionniste, pédicure-podologue, orthophoniste, diététicienne, prothésiste dentaire et sage-femme.

« En 2015, nous avons déposé les statuts de l'« Association des personnels de santé de Nandy », afin de mieux pouvoir travailler en réseau. Plutôt que travailler indépendamment, chacun dans son coin, l'objectif est commun afin de proposer aux patients une meilleure offre de soins. Si nous échangeons déjà beaucoup entre nous, cette association accentue nos relations » confie Hacene Arfa, kinésithérapeute de profession.



Par ailleurs, si Nandy ne compte actuellement qu'une seule pharmacie, une autorisation de création d'une seconde devrait être délivrée sur la commune.

En effet, selon la législation, « l'ouverture d'une nouvelle pharmacie dépend du nombre d'habitants recensés dans la commune où elle va être située. Si l'ouverture d'une pharmacie est possible dans les communes qui comptent plus de 2 500 habitants, l'ouverture ou le transfert de nouvelles pharmacies sont autorisés par tranche de 4 500 habitants. Ainsi, une seconde pharmacie peut être implantée dans une commune qui compte plus de 7 000 habitants ». Avec les nouveaux habitants de Nandy-la-Forêt, la population nandéenne dépassera ce seuil.

■ Des spécialistes au niveau de l'intercommunalité

Pour compenser l'insuffisance de spécialistes sur Sénart, l'ouverture d'une Maison médicale spécialisée sur le Carré Sénart (à côté de l'hôtel Clarion), à Lieusaint, est attendue pour l'année prochaine.

« Destiné à accueillir des médecins spécialistes sur environ 4 500 m² de surface, le pôle de santé ouvrira ses portes début 2017. Il renforcera opportunément une offre de soins aujourd'hui déficiente » détaille-t-on à l'Epa de Sénart.

Enfin, Nandy bénéficie de la proximité du Centre Hospitalier Sud Francilien à Corbeil-Essonnes inclus dans l'agglomération Grand Paris Sud. Par ailleurs, l'ouverture du futur hôpital de Melun dont l'ouverture est programmée pour 2017 viendra compléter l'offre hospitalière.

Avec une présence médicale et paramédicale de proximité, des établissements hospitaliers à quelques kilomètres, les habitants de Nandy pourront profiter d'une offre de santé complète et pérenne.



Attention aux chenilles processionnaires

La présence de chenilles processionnaires au sein des espaces verts constitue un problème de santé majeur. Un arrêté municipal vient d'être pris pour sensibiliser les habitants à éradiquer l'espèce.



Au printemps, la chenille processionnaire du pin fait malheureusement son retour dans nos espaces verts.

Il est demandé aux nandéens de faire attention à ne pas entrer en contact avec ces dernières, et de protéger leurs animaux domestiques de ce même contact.

Leurs poils urticants et allergisants, microscopiques et légers, libèrent une toxine qui provoque des réactions allergiques, des démangeaisons, voire des œdèmes sur les parties du corps les plus exposées : mains, cou, visage. Attention même aux lésions oculaires et troubles respiratoires sévères. Pour tout contact avéré ou soupçonné avec les poils urticants, un médecin doit être consulté de toute urgence.

C'est sur la période mars-avril, que les chenilles processionnaires du Pin quittent l'arbre (et leur nid confectionné sur les branches) pour s'enfouir dans le sol.

Pour rappel, la chenille processionnaire du Pin est de couleur brune-noirâtre avec des tâches roux clair sur le dessus et les côtés. La chenille est très velue, pourvue de long poils clairs.

Un enjeu sanitaire

Aussi, devant la « recrudescence de la colonisation des pins sur le territoire communal » un arrêté municipal, daté du 10 février dernier, indique que « Les propriétaires et locataires relevant la présence de chenilles processionnaires du pin dans leurs végétaux doivent prendre toutes les mesures nécessaires, chaque année, pour éradiquer efficacement la colonie. Au regard des enjeux sanitaires et des spécificités de ce nuisible, les habitants feront appel à un moyen d'action adapté à la saison, il pourra s'agir d'un moyen de lutte mécanique, biologique, de capture par phéromones sexuelles ou équivalent permettant des résultats similaires ».

La mairie se charge de traiter les arbres infectés sur le domaine public.

Les différents traitements

La lutte mécanique consiste à détruire les nids élaborés dans les branches du pin par les chenilles, selon les variations climatiques avant la mi-octobre (à cette époque ils ne sont pas trop importants ni trop urticants) et incinérer les cocons en prenant toutes les précautions nécessaires (protection intégrale indispensable : lunettes, masques, pantalons, manches longues).

La lutte biologique s'apparente à un traitement annuel préventif de la formation de cocons sur les végétaux susceptibles d'être colonisés par les chenilles. Le produit préconisé est le bacillus thuringiensis ou équivalent en raison de sa spécificité et de son innocuité pour les espèces végétales ainsi que pour les humains et la faune.

La capture par phéromones sexuelles résulte de l'installation de pièges à phéromones sexuelles de mi-juin à mi-août permettant de limiter considérablement la reproduction sexuée et de prévenir les futures attaques.

Toujours est-il que l'arrêté municipal stipule qu'il « est fortement conseillé que ces moyens de lutte soient mis en œuvre par des professionnels qualifiés et disposant de produits homologués ».



Remise de la carte électorale aux jeunes nandéens : aux actes citoyens !

La municipalité organise sa première «Cérémonie citoyenne» pour les jeunes de 18 ans. Une manifestation symbolique pour leur entrée dans la vie citoyenne.

« La prochaine cérémonie de remise de carte électorale aux jeunes nandéens de plus de 18 ans est l'occasion de promouvoir une citoyenneté active, de les sensibiliser. Nous marquons ainsi un temps fort dans leur vie, le passage à la majorité qui coïncide avec leur entrée dans leur vie de citoyen ».

Au même titre que ses collègues élus, Margaret De Groot conseillère municipale fait de cette cérémonie un temps fort dans la vie citoyenne des 75 jeunes nandéens qui s'inscrivent chaque année, en moyenne, sur les listes électorales. Il s'agissait de l'une des propositions à mettre en place durant ce mandat. Ce sera dorénavant chose faite.

Emotion lors du 1^{er} vote

« Il nous revient de rendre visible l'espace public pour les jeunes, de les accompagner dans leur nouveau statut de citoyen. Selon une étude de l'Association Nationale des Conseils d'enfants et de Jeunes, datée de 2014, 77 % des jeunes indiquent que c'est moment important de leur vie » détaille Margaret De Groot.

A l'occasion de la cérémonie, qui aura lieu le **2 avril à 11h en mairie**, il leur sera remis le « Livret du Citoyen », qui comporte une approche éducative et pédagogique en rappelant les droits et devoirs des jeunes, à partir du moment où ils ont accédé à leur nouveau statut, ainsi qu'un rappel des principes fondamentaux de La République.



La place des jeunes sur la commune

« En donnant une perception positive de leur nouveau statut de citoyen, c'est un facteur propice pour la mobilisation des jeunes à se déplacer lors des futures élections. Gageons qu'ils souhaitent vouloir pleinement exercer ce droit de citoyenneté ».

Ce moment solennel, éducatif et tout aussi convivial permettra plus largement de rendre visible la place des jeunes au sein de la commune. La jeunesse est à Nandy, une force vive, que le conseil municipal accompagne, encourage, à travers ses structures ou ses actions.



Trois jeunes en Service Civique sur Nandy

Awa, 21 ans, Alan, 20 ans et Jérôme, 20 ans, réalisent une mission de Service Civique au sein de la ville. Awa et Alan dans le cadre de missions de prévention et Jérôme dans les murs de l'Espace Atout âge pour accompagner les jeunes nandéens.

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme ; seuls comptent les savoir-être et la motivation.

Aussi Awa, Alan et Jérôme ont démontré toute leur envie d'être au service des nandéens durant 8 mois, dans le cadre de leur service civique. « *Nous avons débuté en novembre dernier et travaillons jusqu'en juin prochain à raison de 24 heures par semaine* » soulignent Awa et Alan, dont la mission principale est la prévention. A pied ou à vélo, ces deux jeunes sont bien identifiés sur Nandy grâce à leur « parka » où est inscrit « Prévention ».



Awa et Alan

Des missions auprès des nandéens

« *Nous sommes présents, à 8h et 12h, sur les points écoles aux groupes scolaires du Balory et des Bois afin de protéger les piétons. Ensuite, nous réalisons de la surveillance dans les différents quartiers de Nandy : dégradations, encombrants gênants... et remontons les informations aux services concernés. Nous intervenons également dans les écoles élémentaires pour initier les enfants à la prévention routière. Nous gérons les flux d'entrée et sortie au Conservatoire lors des spectacles scolaires. Enfin, nous sommes en relation avec le collège pour échanger avec les élèves et entreprendre de la prévention sur les bons comportements à adopter. Nous sommes encore proches d'eux en âge, ils sont en confiance et nous parlent facilement* » détaillent-ils.

De la jeunesse aux seniors, le contact bienveillant reste le même. Ainsi Awa et Alan rendent visite aux nandéens isolés en partenariat avec le CCAS.

Au Club 11/14, Jérôme, lui, réalise de l'accompagnement scolaire auprès des collégiens de Robert Buron. « *J'aide les élèves des classes de 6^e à la 4^e, chaque mardi et jeudi, de 17h à 18h30. A chaque séance, nous accueillons entre 8 et 15 élèves* ».

Une expérience profitable pour l'avenir

Le Service civique est très formateur pour Awa, qui envisage une carrière avec les enfants en centre de loisirs. « *Cette expérience est un plus pour la suite !* ». Quant à Alan, ce service civique lui ouvre de nouvelles perspectives. « *Je suis quelqu'un de sportif, qui bouge. Être en extérieur, en mouvement, avec des missions variées me plaît et bien connaître la ville est un avantage. Ces huit mois seront un avantage sur nos CV. Mais nous apprécions avant tout le contact humain et l'échange avec les habitants* ».

Enfin Jérôme, également sapeur pompier volontaire à Savigny-le-Temple, passe en parallèle les concours d'infirmier, aide-soignant et éducateur spécialisé. « *Ma satisfaction est de réaliser un service auprès des jeunes de ma ville* ».

Tous les trois vont bénéficier durant leur service civique de deux formations : le «PSC1» (Prévention Secours Civique Niveau 1) et des formations liées à leurs engagements.

Une belle expérience pour ces jeunes.

Renseignements :

www.service-civique.gouv.fr



Jérôme

Nandy a rejoint Grand Paris Sud au 1^{er} janvier 2016

Avec les 7 autres communes de Sénart, Nandy a intégré le 1^{er} janvier dernier la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud nouvellement créée dans le cadre de la loi sur la modernisation de l'action publique territoriale, dont l'objectif est de rendre plus lisible l'organisation territoriale en Île-de-France.

Ainsi les 41 intercommunalités présentes à Proximité de Paris ont été regroupées en 11 intercommunalités de plus de 200 000 habitants.

« Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart » est composée de 24 communes. Ces dernières appartenaient aux 4 agglomérations de Seine Essonne, Evry Centre Essonne, Sénart, Sénart en Essonne, auxquelles s'ajoute la ville de Grigny.

Fiche d'identité de GRAND PARIS SUD

24 villes

76 conseillers communautaires

331 000 habitants

140 000 emplois

18 000 étudiants

18 000 entreprises

Deux adresses pour l'agglomération

Grand Paris Sud se déploie sur deux départements, l'Essonne et la Seine-et-Marne.

L'agglomération a son siège administratif à Evry, pour la mise en application des politiques publiques votées par les nouveaux conseillers communautaires.

Le conseil communautaire se réunira quant à lui à Lieusaint dans les locaux de l'Hôtel de la Communauté, au Carré-sénart. Ce sera le lieu où se tiendront les débats et les réunions des commissions et groupes de travail.

76 conseillers

Le Conseil de communauté comprend 76 membres : le nombre de délégués de chaque ville est déterminé en fonction du nombre de ses habitants.

Les 12 villes de moins de 8000 habitants, dont fait partie Nandy, comprendront un délégué et un suppléant. Le conseil municipal de Nandy lors de sa séance du 16 décembre dernier a désigné son délégué, René Réthoré et une suppléante, Marie-Hélène Rottembourg. D'autres instances permettront également aux maires et aux délégués de se rencontrer afin d'étudier les dossiers en cours.





HABITANTS 321 747
 ENTREPRISES 18 304
 EMPLOIS 137 554
 ÉTUDIANTS 17 373

Grand Paris Sud

Seine - Essonne - Sénart

Les principaux équipements



Villes : des pouvoirs et une proximité préservés

Le maire et le conseil municipal demeurent garants de la vie communale en fonction des compétences propres qui sont celles de la commune. Le maire garde tous les pouvoirs qui lui ont été conférés, dont la maîtrise de l'urbanisme et le pouvoir de police.

Les projets d'aménagement et de construction engagés par les communes ne seront pas remis en cause et seront menés à terme.

Fusion et proximité sont tout à fait compatibles : concrètement, cela ne changera rien pour les habitants car tous les services publics municipaux sont maintenus et gardent leur rôle de proximité.

Pour 2016, le budget de Grand Paris Sud est la somme des budgets prévus par chacune des agglomérations qui la constituent.

Des opportunités nouvelles

La mutualisation de certains services, le transfert à l'agglomération et la mise en réseau progressive sur 2 ans d'équipements culturels et de loisirs (bibliothèques, conservatoires, certaines piscines) permettront de diversifier et d'enrichir l'offre locale et contribueront à améliorer le cadre de vie des habitants.

La présence dans le nouveau territoire de plusieurs universités est un atout pour les jeunes nandéens en rendant plus accessible la poursuite d'études supérieures. Aujourd'hui, 18 000 étudiants sont accueillis, tous établissements confondus.

Les 18 000 entreprises réparties sur le territoire, notamment sur 62 parcs d'activité économique, bénéficieront d'un bassin de vie élargi et d'un territoire plus attractif, elles présentent également des opportunités d'emploi et de carrière importantes pour les nandéens en recherche d'un travail.

Pour les transports, Grand Paris Sud pèsera plus pour améliorer la situation des RER et la desserte du territoire.

Découvrez des livres

Disponibles à la bibliothèque municipale Marguerite Yourcenar de Nandy !

gros
coup de
cœur

« Bleu éperdument »

de Kate Braveman - édition Quidam

Les nouvelles de Kate Braveman sont autant de portraits de femmes entières et incomprises à la quarantaine désenchantée. Les couleurs et les paysages (banlieues ou nature luxuriante) tiennent une place prépondérante dans ces récits, ainsi que la plus infime des sensations, explorée dans une langue poétique bouleversante.

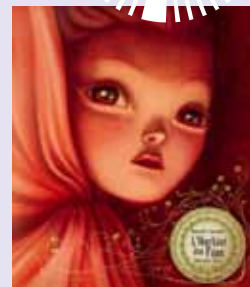
A découvrir absolument.

« L'herbier des fées »

de B. Lacombe et S. Perez

édition Albin Michel

Partez à la découverte d'un monde secret, mystérieux : celui des fées minuscules en Bretagne, plus complexe qu'il n'y paraît, dans la forêt de Brocéliande. Grâce au récit d'un botaniste russe en quête d'un élixir d'immortalité, sous la coupe du



puissant Raspoutine. Sur fond de première guerre mondiale, Aleksandr Bogdanovitch, passionné de recherches scientifiques sur les plantes, herboriste éminent, va se fondre dans l'univers précieux, méconnu, de ces êtres mi-végétaux mi-animaux légendaires, les étudier... et s'y perdre peut-être...

Les illustrations sont magnifiques et l'histoire fascinante.

« L'herbier des fées » a été adapté au théâtre par la Compagnie du Cap Rêvé.

« Le corps des libraires »

de Vincent Puente - édition La Bibliothèque

Voici un vrai-faux guide de librairies plus loufoques les unes que les autres.

Dans un style élégant et vif, avec beaucoup d'humour et d'auto-dérision (l'auteur est libraire) Vincent Puente rend un hommage savoureux, porté par une drôlerie irrésistible, aux libraires et aux lecteurs compulsifs.

Un bijou pour les amoureux de la chose écrite.



Découvrez des jeux

Disponibles à la ludothèque de Nandy !

« A chacun son fromage »

Editeur : Haba - À partir de 2 ans

1 à 3 joueurs - Durée 5 à 10 mn

Les deux souris Mimi et Ben pointent leur museau et reniflent : humm, ça sent bon le fromage ici ! Mais avant qu'elles ne puissent attraper les morceaux de fromage, il faut d'abord lancer le dé : celui qui a la bonne couleur a le droit de sauter à travers l'ouverture correspondante avec sa souris et de récupérer le morceau de fromage dans la pièce suivante.

Trois courses aux fromages pour souris agiles !



« Piratoons »

Editeur : Haba

De 8 à 99 ans

2 à 4 joueurs

Durée 30 mn

A l'auberge «les 4 Grandes Mers», sous le rhum et l'hydromel, les histoires de trésors



font rêver. Une légende

semble plus particulièrement retenir l'attention... et la tension ! C'est la légende de « La dent du Pélican » qui promet gloire et richesse à toutes celles et ceux qui y participent, foi de pirates !

Mercenaires et corsaires, femmes et hommes, tous donneraient leur vie pour être engagés sur le pont. A la veille de ce qui devrait devenir la plus grande épopée des mers, l'heure n'est pas à la négociation mais à la rapidité d'action et à la plus délicate fourberie pour mériter sa place... et la meilleure encore !

Construisez le plus grand, le plus beau, le mieux équipé des bateaux et engagez l'équipage le plus vaillant. Et l'on chantera vos exploits dans toutes les tavernes et sur toutes les mers du globe !

« Monster propre »

Editeur : Haba

De 7 à 99 ans - 2 à 5 joueurs - Durée 15 mn

Quelle activité dans la buanderie ! On frotte, on s'asperge et on patauge ! Pour se débarrasser de leur odeur de renfermé, les monstres ont prévu une grande journée de lessive, c'est la pagaille ! Lancez-vous dans la mêlée et essayez de mettre de l'ordre !

En tant que corde à linge vivante, vous tentez de retrouver les monstres qu'il vous faut et de les accrocher selon certains critères. Le plus rapide d'entre vous gagne une pince à linge dorée. Mais qui réussira à remporter le plus de pinces à linge dorées ?

Un jeu de collecte rythmé !



ERNEST-YVES MABILLE :

« je retranscris ma vision de la mer dans mes tableaux »

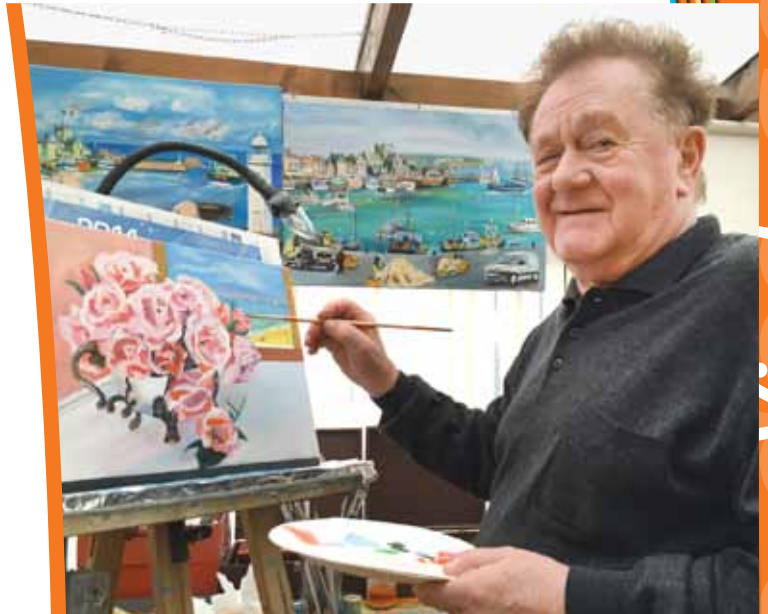
Nandéen depuis 1987, Ernest-Yves Mabilles présente de multiples facettes, pompier volontaire, trompettiste et peintre reconnu, ce sont ses « huiles » représentant la mer qui ont fait sa réputation.

« *Je suis un garçon de la mer* » lance Ernest-Yves Mabilles. Et pourtant arrivé en Seine-et-Marne dans les années 60, il ne l'a plus quittée. C'est dans ses peintures à l'huile qu'il rend hommage à la grande bleue.

Cette mer, c'est la Manche qui baigne Port-en-Bessin, en Normandie, la ville de son enfance. Cette mer qui l'inspire toujours à 82 ans...

Ernest-Yves Mabilles a baigné dans l'art très jeune. « *Un oncle était peintre décorateur. Mon père faisait du dessin. A l'école je préférais faire des dessins que mes devoirs !* » se remémore t-il. Durant sa carrière professionnelle, il rangea ses carnets de dessins. « *A 60 ans, j'ai repris des cours de peinture durant 5 ans à Nandy* » souligne t-il.

Ses sujets de prédilection restent les « marines », les « natures mortes » et les « fleurs ». « *Il y a toujours beaucoup de bateaux dans mes tableaux. La mer, les vagues, j'aime leurs couleurs* ».



Apprendre et Entreprendre à Sénart : deux actes militants !

L'association nandéenne créée en 2011 intervient pour accompagner les familles dans la scolarité de leurs enfants, et aider les femmes à développer une activité.

« *De nombreuses familles s'adressaient à moi car elles ne maîtrisaient pas la langue française et ne pouvait donc pas suivre la scolarité de l'enfant* » indique Joana Distin, enseignante de « français langue étrangère ». Forte de ce constat, elle a lancé l'association Apprendre et Entreprendre à Sénart afin d'aider les parents à « *prendre le relais et montrer qu'ils ont un rôle à jouer...* ».

Des médiateurs-interprètes scolaires

En parallèle l'association organise des ateliers hebdomadaires « Ecole Mode d'Emploi ». Pour aider les parents à mieux comprendre le fonctionnement de l'école, les attentes des enseignants et comment mieux aider leurs enfants. « *Certains parents y apprennent le français et sortent de leur isolement* ».

Par ailleurs, AES a noué un partenariat avec 28 écoles sur Sénart pour leur mettre à disposition des « médiateurs-interprètes scolaires » (60 interventions en 2015).

Enfin, au cours de l'année, AES a invité enfants et parents à participer à des activités afin de créer du lien sur le quartier des Bois. « *Nous travaillons sur la perspective de mieux vivre ensemble* » souligne Joana Distin « *d'ailleurs Réussir en famille est le slogan de l'association !* ».

Aussi en 2015, 66 jeunes nandéens, scolarisés du CP à La 4^e ont été épaulés après l'école pour faire leurs devoirs.

Entreprendre au féminin

AES aide les femmes à développer une activité indépendante à partir de leurs compétences et savoir-faire, principalement dans le secteur de la beauté et du bien être.

Le prochain salon se déroule les 5 et 6 mars, de 10h à 20h, salle de la Chasse à Lieusaint.

CHIFFRES CLÉS

2 salariés
1 emploi civique
38 bénévoles

Groupe Nandy Vitalité (23 sièges)

Pour le budget 2016, la nouvelle majorité départementale de droite vient de faire le choix de s'attaquer au pouvoir d'achat des Seine et Marnais en proposant des mesures qui auront de lourdes conséquences financières pour les familles de nos communes.

Des dispositifs majeurs qui constituaient des avancées sociales pour le département vont disparaître : gratuité des transports scolaires, aide à la carte Imagine'R, aides à la scolarité (bourses départementales), dispositif Mobil'études, dispositif Bébé Bonus 77 pour la petite enfance seront tous supprimés et les subventions dans les domaines de la sécurité, de l'environnement, du sport ou de la culture très fortement diminuées. Sans compter une hausse de la taxe sur le foncier bâti d'environ 15% à destination des ménages propriétaires.

Notre vision politique est bien différente et se traduit dans nos orientations. La santé, la jeunesse, l'équilibre économique de la ville sont nos priorités. Ceci sans augmenter la part communale des impôts locaux afin de préserver votre pouvoir d'achat, bien que la réduction mécanique des aides d'État aurait pu nous entraîner à solliciter le levier fiscal à hauteur de 5% par an, soit une augmentation de 20% d'ici 2020. Ce choix assumé, tout en maintenant une politique d'investissement ambitieuse, nécessite une gestion adaptée en matière de dépenses de fonctionnement et de personnel afin de ne pas hypothéquer nos marges de manœuvre.

Grégory MASSAMBA - *Président du groupe majoritaire*

Groupe Nandy Bleu Marine (3 sièges)

Impossible de ne pas revenir sur les élections Régionales. Merci chers électeurs NBM, vous nous avez permis de talonner l'union de la gauche, c'est incontestable nous sommes là et bien là !!

A Nandy L'année 2016 a commencé calmement en apparence...

Bien des sujets restent latents. Plus de nouvelles sur « l'Inter-marché ».

Notre Maire a donné son accord pour accueillir des familles de réfugiés qu'entend-on par famille ? Composition restreinte ou élastique ? Le dernier achat de la mairie, la maison route de Corbeil sera-t-elle destinée à leur hébergement ?

Nous déplorons que lors du CM du 16.12 M. Réthoré nous ait informés qu'il pouvait supprimer le droit d'expression du public en fin de séance ...serions-nous en fin de démocratie ?

Le Responsable du groupe de la majorité s'octroie le droit de lire nos tribunes avant leur parution.

Si la maison médicale voit le jour au sud ce sera grâce à vous tous car elle sera achetée et aménagée par la mairie, mais le coût total reste encore inconnu ! Affaire à suivre...

Dans la rue de l'Etang, empruntée par des enfants qui se rendent à l'école du Balory nous suggérons la pose d'un panneau « zone 30 » encore faudra-t-il qu'il soit respecté car même devant l'école rue des Pêcheurs les employés venant surveiller les enfants ne respectent rien quand ils s'en vont.

Le Club de pêche voit son Président partir, au revoir M. Garrand et bonjour à M. Viot qui reprend la succession.

Bleu Marinement votre,

Josette BLESSON nbm.information@gmail.com

Brigitte Lapeyronie Conseillère non-inscrite

Texte non communiqué

Didier Gomiero Conseiller non-inscrit

Vision court terme ?

L'argent public coule à flot, comme les taxes, mais toujours pas d'emploi.

2015 : Achat maison + garage =
3 x 125.000€ = - 425.000€, sans savoir qu'en faire.

2016 : Opportunité migrants :
occupation maison à nos frais
(argent public) = + 0€

2016/2017 : 3 mois plus tard il
manque le financement de 500.000€
pour l'achat d'une maison médicale
= - 500.000€ / prévoir au moins
650.000€.

Devons-nous sacrifier le BIEN de
tous pour le bien de quelques-uns ?

Didier GOMIERO
Conseiller de proximité

Patrick Katako Conseiller non-inscrit

Soutien total à l'ouverture
du nouveau Centre médical
au quartier de la Forêt.

Patrick KATAKO

Mars

MERCREDI 2 MARS

La Marmites à Mots - à 15h - Dès 8 ans - Gratuit
Lieu/contact : Bibliothèque - 1 rue Neuve - 01 60 63 36 23

SAMEDI 7 MARS

Loto du Football club - à partir de 20h
Lieu : La Bergerie - 1 rue d'Arqueil
Contact : Football Club de Nandy - 06 86 13 07 28

Du MARDI 8 MARS au SAMEDI 23 AVRIL

Expo Photos «Ciel» APNS - Tout public - Gratuit
Aux heures d'ouverture de la Bibliothèque
Lieu/contact : Bibliothèque - 1 rue Neuve - 01 60 63 36 23

SAMEDI 12 MARS, 2 AVRIL et 21 MAI

Repair Café - de 14h à 17h30 - Ouvert à tous - Gratuit
Lieu : Espace Atout âge - Rue du Stade
Contact : Repair Café Sénart - 06 71 63 10 45

SAMEDI 19 MARS

Cérémonie de Commémoration - à 9h45
Lieu : La Sablonnière - Place du 19 mars 1962
Contact : Mairie - 01 64 19 29 29

SAMEDI 19 et DIMANCHE 20 MARS

Marché d'Art et d'artisanat d'art
Samedi de 10h à 19h - Dimanche de 10h à 18h
19^e édition - Organisé par l'Alliance des Arts
Lieu : La Bergerie - 1 rue d'Arqueil
Contact : Alliance des Arts - 06 82 19 50 48

DIMANCHE 20 MARS

Festival Tintinnabule - à 16h
Alain Schneider «en duo» - Tout public
Lieu : Conservatoire - Espace Montand - Rue des 18 Sous
Contact : Tintinnabule - 01 60 60 13 82

LUNDI 21 MARS

Conseil municipal - à 20h30
Lieu : Mairie - Salle du conseil - Place de la mairie
Contact : Mairie - 01 64 19 29 29

JEUDI 24 MARS

Chasse au Œufs - de 10h à 11h30 - Sur invitation
De l'association des Assistantes Maternelles
Lieu : Parc de la bibliothèque - 1 rue Neuve

Avril

VENDREDI 1^{er} AVRIL

Soirée Jeux - 20h à 23h - Tout public - Sur réservation
Lieu : Ludothèque - École Villemur - Avenue de Villemur
Contact : 01 60 63 92 68

SAMEDI 2 AVRIL

Café Polyglotte - 15h à 17h - Ados - Adultes - Gratuit
Inscription : senarpolyglotte@gmail.com
Lieu/contact : Bibliothèque - 1 rue Neuve - 01 60 63 36 23

Sénart en Voix

- à 18h - Tout public - Gratuit
Lieu : Conservatoire - Espace Montand - Rue des 18 Sous
Contact : 01 64 41 73 36

VENDREDI 15 AVRIL

Viens Exprimer tes talents ! - 20h à 22h30
Tout public - Gratuit
Lieu : Conservatoire - Espace Montand - Rue des 18 Sous
Contact : Le Club 11/14 ans - 01 60 63 59 65

Retrouvez les dates des concours de pêche et des autres animations dans le carnet de printemps 2016, disponible à l'accueil de la mairie.

Mai

SAMEDI 30 AVRIL, DIMANCHE 1^{er} et JEUDI 5 MAI

Tournois de foot - Stade Michel Rougé - Rue du Stade
Contact : Football Club de Nandy - 06 86 13 07 28

DIMANCHE 1^{er} MAI

Marathon de Sénart - à 9h30
Contact : Agglomération Grand Paris Sud - 01 64 13 18 49

DIMANCHE 8 MAI

Cérémonie de Commémoration
(horaire à confirmer) - *Lieu* : Monument aux morts - Place de la mairie - *Contact* : Mairie - 01 64 19 29 29

LUNDI 9 MAI

Cross des Écoles - de 9h à 11h30 - *Lieu* : Stade M. Rougé
Rue du Stade - *Contact* : Service scolaire - 01 64 19 29 21

VENDREDI 13 MAI

Concert «ça jazz ?» - à 20h30
Lieu : Conservatoire - Espace Montand - Rue des 18 Sous
Contact : 01 64 41 73 36

MARDI 17 MAI

Concert des Jeunes Musiciens de Sénart et du Big Band Junior - à 19h30
Lieu : Conservatoire - Espace Montand - Rue des 18 Sous
Contact : 01 64 41 73 36

VENDREDI 20, SAMEDI 21 et DIMANCHE 22 MAI

Expo de l'association le Chevalet «L'âme de la terre» - Vendredi de 15h à 21h - Samedi et dimanche de 14h à 19h - *Lieu* : La Bergerie - 1 rue d'Arqueil
Contact : Le Chevalet - 01 60 63 39 55

SAMEDI 21 MAI

Soirée dansante de Sénart Danse Passion
De 20h30 à 2h
Lieu : Salle Le Millénaire - 3 pl. 19 mars 1962 - Savigny-Le-Temple
Contact : Sénart Danse Passion - 06 71 06 33 99/06 14 76 27 69

SAMEDI 21 et DIMANCHE 22 MAI

Stage taekwondo et rendez-vous coréen - Dès 14h
Lieu : Gymnase - Espace Montand - Rue des 18 Sous
Contact : Sénart Taekwondo 06 65 08 78 97

DIMANCHE 22 MAI

Nandy Ô Jardin par Nandy Sénart Animation (NSA) - de 10h à 18h
Lieu : Place de l'Étang - *Contact* : NSA - 01 60 63 63 79

MERCREDI 25 MAI

Don du Sang - de 16h à 20h - *Lieu* : La Bergerie - 1 rue d'Arqueil - *Contact* : Association pour le don de sang bénévole de Cesson, Vert-Saint-Denis et Nandy - 06 18 44 57 37

VENDREDI 27 MAI

Fête des Voisins - dès 19h
Contact : Mairie - 01 64 19 29 29

SAMEDI 28 MAI

Conte et musique : Les Contes du... C'est comme ça ! - à 15h
Lieu/contact : Bibliothèque - 1 rue Neuve - 01 60 63 36 23

Audition «Orphée»

- à 20h30
Lieu : Conservatoire - Espace Montand - Rue des 18 Sous
Contact : 01 64 41 73 36

DIMANCHE 29 MAI

Brocante - Vide greniers - de 8h à 18h30
Contact : Mairie - 01 64 19 29 29

Expo Photos de l'alliance photographique Nandy-Sénart

- de 10h à 19h
Lieu : La Cerisaie - 7 rue de l'Église - *Contact* : Alliance photographique Nandy-Sénart 06 62 38 41 93

Marché d'art et d'artisanat d'art

19 et 20 mars 2016

à la Bergerie
samedi 10h/19h
dimanche 10h/18h

Alliance des Arts
06 82 19 50 48



www.nandy.fr

MARCHE D'ART ET D'ARTISANAT D'ART

19 & 20
MARS
2016

Bergerie - Nandy
Entrée libre
Sam. 10h/19h - Dim. 10h/18h

Alliance des Arts
06 82 19 50 48

Florence
Mathieu



Nandy Ô jardin

Dimanche 22 mai 2016
10h à 18h

Place de l'Étang

Contact : 01 60 63 63 79

Journée organisée par
Nandy Sénart Animation



www.nandy.fr

Nandy Ô jardin

9^e Édition

Achetez, vendez
échangez...

Faites le plein
de conseils !

Dimanche
22 mai
2016

10h-18h
Place de l'Étang
Nandy

Animations musicales
Ateliers enfants
Chasse au trésor

Restauration
sur place

